



Marcel D. : Ma vie en déportation à Nuremberg 1942 – 1945



(photo: privée)

Etant né le 30 Juin 1923, j'ai été réquisitionné alors que j'étais occupé dans une fabrique de chaussures en Belgique.

Durée de la déportation: du 30.11.1942 au 06.05.1945 sans interruption.

Installation à Nuremberg: Après les formalités accomplies, sous surveillance, photo, documents etc. direction le camp.

Adresse: *D.A.F. Lager*, Nuremberg-W [Ouest], Dieselstrasse B.6.A. [baraque no. 6A?], *Deutschland*.

Installé dans des baraques composée de 3 chambres séparées et pourvue de 10 lits superposés, donc pour 20 personnes par chambre. Un lavoir commun pour tout le camp avec eau froide, même en hiver qui furent très rudes. Au fil des mois, dans les chambres et surtout dans ce qui servait de matelas, nous étions remplis de poux, puces, punaises, ce qui nous empêchaient de nous reposer après la journée de travail.

Repas: Pris dans une cantine commune pour tout le camp, contre des tickets, ils étaient distribués dans uns récipient émaillés, soupe souvent à base de choux et pommes de terre venant directement d'un silo avec épluchures et morceau de paille, accompagné d'un morceau de saucisson. Si la pomme de terre était gâtée, aucun recours n'était possible pour la remplacer. Résultat, la faim. Le pain arrivait dans des sacs provenant de l'armée et très souvent recouvert de moisissure. En résumé une nourriture infecte. Pas de colis pour compenser ce manque de matière, parfois une arrivée venant des mes parents, étant célibataire à l'époque.

Lieu de travail: L'endroit où se trouvait la fabrique était situé en face du camp. Il s'agissait de l'usine *Rathgeber & Co. Spezialfabrik für Transformatoren*, dans la Dieselstrasse.



(photo: privée)

Une centaine de personnes y étaient occupées, une dizaine de nationalité Allemande qui surveillaient en tant que dirigeant contremaître et employés. Plusieurs nationalités des travailleurs se trouvaient mélangés, Belges, Français et femmes Ukrainiennes.

La journée commençait à 6 hrs pour se terminer à 18 hrs, soit 12 hrs, parfois plus suivant la demande de travail. Il s'agissait de la construction de gros transformateurs à bain d'huile qui étaient destinés à l'armée pour alimenter les projecteurs pour repérer les avions alliés lors des reconnaissances et des bombardements (plus tard). Pas de brutalités subies lors du travail, personnel Allemand très correct.

Salaire: Réduit à néant après les charges retenues d'office pour le «logement» et la «nourriture» et des cotisations sociales, car seulement 70 Pfennig de l'heure.

Maladies: J'ai été opéré aux mains dans une hôpital de la ville où il y avait des religieuses car, suite à des blessures occasionnées par les câbles et des raccords des transformateurs enduits d'huile, une grave infection entre les doigts m'empêchait de travailler. Ensuite une furonculose aux jambes, dont je porte toujours des traces, m'a fait beaucoup souffrir, sans grands soins.

Moralement: Pendant toute cette période le courrier entre la Belgique et moi était censuré et ensuite interrompu à la suite du débarquement allié ce qui m'a laissé sans nouvelles des mes proches, comme eux de moi, ce qui m'a été très pénible car ne sachant pas si l'un ou l'autre était encore en vie ou pas. De nombreux bombardements ont eu lieu sur le camp, l'usine et environs. Dans le camp, nous avions creusés des tranchées pour nous mettre à l'abris des éclats des bombes et autre objets. Pour ma part, j'ai été à trois reprises recouvert de terre et sable tandis que des victimes se trouvaient auprès de moi. Je n'avait plus de vêtements et n'avait plus que des chiffons pour mettre aux pieds en guise de chaussettes. La situation s'aggravait et parfois après un bombardement de la ville, des soldats venaient nous chercher pour dégager des victimes et sauver des meubles dans des immeubles démolis ce qui était très dur à supporter pour mon âge. La situation était propice aux attaques aériennes car le camp se trouvait de part et d'autre entre un ligne de chemin de fer et d'usines.

Les photos prises à la sauvette grâce à la complicité d'un de mes contremaîtres de la fabrique.

19 Janvier 2000

Marcel D.